Government of Canada | Gouvernement du Canada

Canadian General Standards Board | Office des normes générales du Canada

Series 139

Série des 139

WITHDRAWAL

March 2012

Standards in series Feathers and down

This CGSB standard and these National Standards of Canada are hereby withdrawn due to limited use and support for their revision. This withdrawal notice removes all remaining standards in the series.

The Standards Council of Canada requires that accredited Standards Development Organizations, such as the CGSB, regularly review a consensus Standard to determine whether to re-approve, revise or withdraw. The review cycle is normally five years from the publication date of the latest edition of the Standard.

The information contained in these Standards was originally developed pursuant to a voluntary standards development initiative of the CGSB. The information contained therein may no longer represent the most current, reliable, and/or available information on these subjects. CGSB hereby disclaims any and all claims, representation or warranty of scientific validity, or technical accuracy implied or expressed respecting the information therein contained. The CGSB shall not take responsibility nor be held liable for any errors, omissions, inaccuracies or any other liabilities that may arise from the provision or subsequent use of such information. These Standards are

RETRAIT

Mars 2012

Normes de la série Plumes et duvet

Cette norme de l'ONGC et ces Normes nationales du Canada sont retirées par le présent avis en raison de leur utilisation limitée et du manque de support pour leur révision. Cet avis de retrait supprime toutes les normes restantes de la présente série.

Le Conseil canadien des normes exige que les organismes accrédités d'élaboration de normes, tel que l'ONGC, effectue régulièrement un examen des normes consensuelles afin de déterminer s'il y a lieu d'en renouveler l'approbation, de les réviser ou de les retirer. Le cycle d'examen d'une norme est généralement de cinq ans à partir de la date de publication de la dernière édition de celle-ci.

L'information contenue dans ces normes a été élaborée initialement en vertu d'une initiative volontaire d'élaboration de normes de l'ONGC. Elle peut ne plus représenter l'information disponible et/ou l'information la plus actuelle ou la plus fiable à ce sujet. L'ONGC décline par la présente toute responsabilité à l'égard de toute affirmation, déclaration ou garantie de validité scientifique ou d'exactitude technique implicite ou explicite relative à l'information contenue dans ces normes. L'ONGC n'assumera aucune responsabilité et ne sera pas tenu responsable quant à toute erreur, omission, inexactitude ou autre conséquence pouvant découler de la fourniture ou de l'utilisation subséquente de

to be referred to for archival purposes only as their content has been repealed as of the date on this withdrawal notice.

Archived copies of withdrawn standards for historic or archival purposes are still available from the CGSB Sales Centre by telephone at 819-956-0425 or 1-800-665-2472, by fax at 819-956-5740, by Internet at www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, by e-mail at ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca or by mail at Sales Centre, Canadian General Standards Board, 11 Laurier Street, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-139.1-M86

Feathers and Down — Terminology and Characteristics (ICS 59.040)

CAN/CGSB-139.2-M86

Determination of Composition of Mixtures of Feathers and Down, by Manual Sorting (ICS 59.040)

CAN/CGSB-139.3-M90

Determination of Cleanliness of Plumage by Oxygen Number (ICS 59.040)

139-GP-4M (Mar 1984)

Determination of Composition of Mixtures of Feathers and Down, by Mechanical Sorting (ICS 59.040)

cette information. Ces normes doivent être consultées à des fins archivistiques seulement puisque leur contenu a été révoqué à la date du présent avis de retrait.

Des copies archivées des normes retirées peuvent être obtenues à des fins historiques ou archivistiques auprès du Centre des ventes de l'ONGC. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au 819-956-0425 ou 1-800-665-2472, par télécopieur au 819-956-5740, par Internet à : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/, par courriel à ncr.CGSB-ONGC@tpsgc-pwgsc.gc.ca, ou par courrier adressé au Centre des ventes, Office des normes générales du Canada, 11, rue Laurier, Gatineau, Canada K1A 1G6.

CAN/CGSB-139.1-M86

Terminologie et caractéristiques des plumes et du duvet (ICS 59.040)

CAN/CGSB-139.2-M86

Détermination de la composition des mélanges de plumes et de duvet par triage manuel (ICS 59.040)

CAN/CGSB-139.3-M90

Détermination de la propreté des plumes par l'indice d'oxygène (ICS 59.040)

139-GP-4M (mars 1984)

Détermination par tri mécanique de la composition des mélanges de plumes et de duvet (ICS 59.040)

Canadian General Standards Board

Office des normes générales du Canada

Standard for:

Determination of Composition of Mixtures of Feathers and Down, By Mechanical Sorting

Norme:

Détermination par tri mécanique de la composition des mélanges de plumes et de duvet

Withdrawn/Retirée

139-GP-4M

March/Mars 1984

1934 1984

Canada

The CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD, under whose auspices this standard has been developed is a federal government agency engaged in the production of voluntary standards in a wide range of subject areas through the medium of standards committees and the consensus process. The standards committees are representative of relevant interests including producers, consumers and other users, retailers, governments, educational institutions, technical, professional and trade societies, and research and testing organizations. The CGSB has been accredited by the Standards Council of Canada as a national standards-writing organization. The standards that it develops and offers as National Standards of Canada conform to the criteria and procedures established for this purpose by the Standards Council of Canada. In addition to standards it publishes as National Standards, CGSB produces standards to meet particular needs, in response to requests from a variety of sources in both the public and private sectors.

Although the intended primary application of each standard is stated in its Definition or Scope clause, it is important to note that it remains the responsibility of the user of the standard to judge its suitability for his particular purpose.

CGSB standards are subject to periodic review to ensure that they keep abreast of technological progress. Suggestions for their improvement, which are always welcome, are brought to the notice of the standards committees concerned. Changes to standards are issued either as separate amendment sheets or in revised editions of the standards.

An up-to-date listing of CGSB standards, including details on latest issues and amendments, and ordering instructions, will be found in the Catalogue of Standards which is published annually, with a supplement, and is available without charge upon request.

Further information on the CGSB and its services and standards may be obtained from:

The Secretary
Canadian General Standards Board
Ottawa, Canada
K1A 1G6

La présente norme a été élaborée sous les auspices de L'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA dont les comités des normes, qui se prononcent par consensus, rédigent des normes facultatives intéressant les domaines les plus divers. Les comités des normes sont composés de groupes intéressés aux normes à l'étude, notamment les fabricants, les consommateurs et autres usagers, les détaillants, les gouvernements, les institutions d'enseignement, les associations techniques, professionnelles et commerciales, ainsi que les organismes de recherche et d'essai. Le Conseil canadien des normes a conféré à l'ONGC le titre d'organisme rédacteur de normes nationales. En conséquence, les normes que l'Office élabore et soumet à titre de normes canadiennes se conforment aux critères et procédures établis à cette fin par le Conseil canadien des normes. Outre la publication de normes nationales, l'ONGC rédige également des normes visant des besoins particuliers à la demande de plusieurs organismes tant du secteur privé que du secteur public.

Même si la définition ou l'objet de chaque norme détermine de façon précise l'application première que l'on peut en faire, il faut remarquer cependant qu'il incombe à l'usager, au tout premier chef, de décider si la norme peut servir aux fins qu'il envisage.

Étant donné l'évolution technique, les normes de l'ONGC font l'objet de révisions périodiques. Toutes les suggestions susceptibles d'en améliorer la teneur sont accueillies avec grand intérêt et portées à l'attention des comités des normes concernés. Les changements apportés aux normes sont publiés sous la forme de modificatifs distincts, ou incorporés dans les éditions révisées des normes.

Une liste à jour des normes de l'ONGC comprenant des renseignements sur les normes récentes et les derniers modificatifs parus et sur la façon de se les procurer figure au Catalogue des normes publié chaque année avec un supplément. Cette publication est gratuite et tout intéressé peut en faire la demande.

Pour de plus amples renseignements sur l'ONGC, ses services et ses normes, s'adresser à:

Le Secrétaire
Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada
K1A 1G6

Withdrawn/Retired

Canadian General Standards Board

Office des normes générales du Canada

CGSB

ONGC

Standard for:

DETERMINATION OF COMPOSITION OF MIXTURES OF FEATHERS AND DOWN, BY MECHANICAL SORTING

Norme:

DÉTERMINATION PAR TRI MÉCANIQUE DE LA COMPOSITION DES MÉLANGES DE PLUMES ET DE DUVET

Withdrawn/Retirée

139-GP-4M

March/Mars 1984

PUBLISHED BY CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD, OTTAWA, CANADA K1A 1G6

PUBLIÉE PAR L'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA, OTTAWA, CANADA K1A 1G6

©Minister of Supply and Services Canada — 1984

No part of this publication may be reproduced in any form without the prior permission of the publisher.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada — 1984

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite d'aucune manière sans la permission préalable de l'éditeur.

B

COMMITTEE ON FEATHERS AND DOWN
COMITÉ DES PLUMES ET DU DUVET

(Membership at date of approval by the Committee)
(Composition à la date d'approbation)

Ministry of Consumer and Commercial Relations, Ontario	MacDougall, J.D.	Ministère de la Consommation et des Relations commerciales, Ontario
	Chairman/Président	
Woods Inc.	Allan, R.W.	Woods Inc.
Century 21 Apparels Ltd.	Breslaw, J.N.	Century 21 Apparels Ltd.
National Feather and Down Ltd.	Brown, J.	National Feather and Down Ltd.
Robert Simpson Co. Ltd.	Harvey, P.	Robert Simpson Co. Ltd.
MacGill Industries Co. Ltd.	Johnston, J.	MacGill Industries Co. Ltd.
Department of Consumer and Corporate Affairs	Law, L.D.	Ministère de la Consommation et des Corporations
Eddie Bauer	Mitchell, G.	Eddie Bauer
Imperial Feather Corporation (Toronto) Ltd.	Mlotek, M.	Imperial Feather Corporation (Toronto) Ltd.
Canadian Down and Feathers Products Association	Morin, R.H.	Association canadienne des produits de duvets et de plumes
Ontario Research Foundation	Mortimer, R.A.	Ontario Research Foundation
Eaton's Product Research Bureau	Muniak, E.	Eaton's Product Research Bureau
National Museums of Canada	Ouellet, H.	Musées nationaux du Canada
Ministry of Industry, Commerce and Tourism, Québec	Ouellette, A.	Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Québec
Jones Tent and Awning Ltd.	Pratt, G.E.	Jones Tent and Awning Ltd.
Feather Industries	Pryde, D.	Feather Industries
David S. Reid Canada	Reid, D.	David S. Reid Canada
University of Manitoba	Teerhuis, J.	Université du Manitoba
Canadian General Standards Board	Gaucher, M.L.	Office des normes générales du Canada
	Secretary/Secrétaire	

Withdrawn/Retirée

Acknowledgement is made for the French translation of this Canadian General Standards Board Standard by the Translation Bureau of the Department of the Secretary of State and the technical editing of the translation by the Supply Information and Data Management Branch of the Department of Supply and Services.

Nous remercions le Bureau des traductions du Secrétariat d'État de la traduction française de la présente norme de l'Office des normes générales du Canada ainsi que la Direction de la gestion des données et de l'information sur les approvisionnements du ministère des Approvisionnements et Services qui en a assuré la révision technique.

CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD

Standard for

DETERMINATION OF COMPOSITION OF MIXTURES OF FEATHERS & DOWN, BY MECHANICAL SORTING

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

Norme

DÉTERMINATION PAR TRI MÉCANIQUE DE LA COMPOSITION DES MÉLANGES DE PLUMES ET DE DUVET

1. SCOPE

1.1 This standard describes a method of determining by mechanical sorting, the composition by mass of a feather and down mixture.

1.2 **Principle** - A specimen of known mass representative of the material to be tested is mechanically sorted. Identification of the components present is achieved using macroscopic analysis followed by separation based on differences in the density and the resistance to air flow of the components. The mass of each component is determined and expressed as a percentage of the total mass of the specimen.

2. APPLICABLE PUBLICATIONS

2.1 The following publications are applicable to this standard:

2.1.1 Canadian General Standards Board (CGSB)

CAN2-4.2-M — Textile Test Methods

139-GP-1 — Glossary Relating to Feathers and Down

139-GP-2M — Determination of Composition of Mixtures of Feathers and Down, by Manual Sorting

2.1.2 The Textile Labelling Act and the most recently amended version of the Textile Labelling and Advertising Regulations.

2.2 Reference to the above publications is to the latest issues unless otherwise specified by the authority applying this standard. The source of these publications is shown in the Notes section.

3. TESTING

3.1 Apparatus

3.1.1 A feather and down sorting machine that meets the requirements below. (Note 1)

Note 1 - The Lorch single-chamber sorting machine for feather samples, Model LGI has been found suitable and may be obtained from Maschinenfabrik L.H. Lorch AG, Postfach 385, D-7300 Esslingen, Federal Republic of Germany.

OBJET

La présente norme décrit une méthode de détermination, par tri mécanique, de la composition en masse d'un mélange de plumes et de duvet.

Principe - Un spécimen représentatif du matériau à l'essai et de masse connue est trié à la machine. On procède à l'identification de ses composants par analyse macroscopique suivie d'une séparation des composants, basée sur leur différence de masse et de résistance au débit d'air. La masse de chaque composant est déterminée et exprimée en pourcentage de la masse totale du spécimen.

PUBLICATIONS APPLICABLES

Les publications suivantes s'appliquent à la présente norme:

Office des normes générales du Canada (ONGC)

CAN2-4.2-M — Méthodes pour épreuves textiles

139-GP-1 — Glossaire des plumes et du duvet

139-GP-2M — Détermination de la composition des mélanges de plumes et de duvet par triage manuel

Loi sur l'étiquetage des textiles et la nouvelle version modifiée du Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles.

Sauf indication contraire de l'autorité appliquant la présente norme, ces publications s'entendent de l'édition la plus récente. La source de diffusion est indiquée dans la section intitulée Remarques.

ESSAI

Appareillage

Une trieuse de plumes et de duvet qui satisfait aux exigences suivantes: (Remarque 1)

Remarque 1 - On a constaté que la trieuse à chambre unique Lorch, pour échantillons de plumes, modèle LGI, convient pour l'essai. On peut se la procurer chez Maschinenfabrik L.H. Lorch AG, Postfach 385, D-7300 Esslingen, République fédérale d'Allemagne.

Withdrawn/Retirée

a. The machine shall consist of a charging chamber with agitator, a forced air system and ascending chamber to permit separation of plumage components according to buoyancy differences, a means of controlling the air flow and a suitable system for collection of the separated fractions.

b. Viewing doors or windows shall be fitted to permit inspection of the sample during sorting.

c. A screen at the base of the charging chamber shall permit residual matter to pass through for collection.

d. A vacuum system shall permit the successive removal of the separated fractions, incorporating a bagging-up device (see par. 3.1.3).

3.1.2 A static elimination bar or similar device for reducing static electricity (Note 2).

3.1.3 Air-permeable vacuum bags suitable for the bagging-up device (Note 3).

3.2 **Selection and Preparation of Test Specimen** - Place three samples, from three different sections of the article (Note 4), in a container in an unpacked state, and mixed with a gloved hand until the mixture appears uniform. Draw the specimen from this composite sample. A 50 g specimen is preferred, but if this amount is unobtainable, a minimum of 25 g is required for a proper sort. Condition the specimen in accordance with CAN2-4.2-M, Method 2.

Note 2 - The static elimination bar, Model No. 210, 457 mm, may be obtained from 3M Canada Limited, 155 Lesmill Road, P.O. Box 1500, Don Mills, Ontario, M3C 2V3. The licence necessary for the use of the polonium 210 isotope bar is available from the Atomic Energy Control Board, P.O. Box 1046, Ottawa, Ontario, K1P 5S9.

Note 3 - Hoover Junior Upright vacuum cleaner bags have been found acceptable.

Note 4 - Samples from cushions, pillows, or bags shall be taken from the top, middle and bottom of the article.

Samples from jackets and coats shall be taken from the front, back and sleeve of the garment (if all contain plumage).

Samples from sleeping bags, comforters and all other plumage-containing products shall be taken from both ends and the centre of the article.

Samples from bales shall be taken from three sides of every bale, sufficiently deep into the bale to reflect a representative sample.

a. L'appareil doit être composé d'une chambre de chargement munie d'un agitateur, d'un système de ventilation et d'une chambre ascendante qui permet la séparation des plumes selon leur masse spécifique, un régulateur du débit de l'air et un ensemble capable de recueillir les fractions triées.

b. Les portes ou fenêtres d'observation doivent permettre l'inspection de l'échantillon pendant le triage.

c. Un grillage placé dans le bas de la chambre de chargement doit permettre le passage des substances résiduelles pour être recueillies.

d. Un dispositif d'aspiration à ensacheuse doit permettre le retrait successif des fractions triées (voir al. 3.1.3).

Une barre anti-statique ou un dispositif similaire qui réduit l'électricité statique produite. (Remarque 2)

Des sacs pour aspirateur, perméables à l'air qui s'adaptent à l'ensacheuse (Remarque 3).

Sélection et préparation du spécimen d'essai -Placer dans un récipient, sans les tasser, trois échantillons prélevés dans différentes parties de l'article (Remarque 4) puis, les mélanger avec la main gantée jusqu'à ce que le mélange soit uniforme. Le spécimen, prélevé à partir de ce mélange, doit peser 50 g de préférence, à défaut de quoi, un minimum de 25 g est nécessaire pour obtenir un bon tri. Conditionner le spécimen conformément à la méthode 2 de la norme CAN2-4.2-M.

Remarque 2 - La barre anti-statique, modèle nº 210, de 457 mm, est en vente chez 3M Canada Limited, 155 Lesmill Road, P.O. Box 1500, Don Mills, Ontario, M3V 2V3. Le permis nécessaire pour manipuler la barre isotope polonium 210 est délivré par la Commission de contrôle de l'énergie atomique, Case postale 1046, Ottawa, Ontario, K1P 5S9.

Remarque 3 - Les sacs pour petit aspirateur Hoover vertical se sont révélés satisfaisants.

Remarque 4 - Les échantillons provenant de coussins, d'oreillers ou de sacs doivent être prélevés au haut, au milieu et au fond de l'article.

Les échantillons provenant de manteaux courts ou longs doivent être prélevés dans les pièces du dos, du devant et de la manche du vêtement (si toutes ces pièces contiennent des plumes).

Les échantillons provenant de sacs de couchage, d'édredons et de tout autre article contenant des plumes doivent être prélevés aux deux extrémités et au centre de l'article.

Les échantillons provenant de ballots doivent être prélevés dans les trois côtés de chaque ballot, à une profondeur suffisante pour obtenir des échantillons représentatifs.

Withdrawn/Retirée

3.3	**Procedure**	**Mode opératoire**
3.3.1	The Procedure refers to, but is not limited to, the Lorch machine. All testing and mass determinations are to be performed at consistent ambient conditions of 20 ± 2°C and 50 ± 2 to 65 ± 2% relative humidity.	Le mode opératoire décrit est effectué avec un appareil Lorch, mais d'autres appareils peuvent être employés. Tous les essais et toutes les déterminations de masse doivent être effectués dans des conditions ambiantes constantes, soit à une température de 20 ± 2°C et à une humidité relative comprise entre 50 ± 2% et 65 ± 2%.
3.3.2	During all stages of the analysis, the specimens should be handled with care to avoid losses.	Tout au long de l'analyse, manipuler les spécimens avec précaution afin d'éviter de perdre de la matière.
3.3.3	Switch on all the machine lights.	Allumer toutes les lumières de la trieuse.
3.3.4	Ensure that the entire machine, including all surfaces, sieves and the static elimination bar, is clean, dry and free from plumage or residual matter.	S'assurer que toutes les parties de l'appareil, y compris toutes les surfaces, les tamis et la barre anti-statique, soit propres, sèches et exemptes de plumes ou de substance résiduelle.
3.3.5	Label five air-permeable bags, one for the total specimen and one for each of the four separated fractions (fibre, down, feather, residue). Use the bags for the separated fractions in this order: fibre, down, feather, residue.	Étiqueter cinq sacs perméables à l'air en fonction de ce qu'ils doivent contenir, soit un pour le spécimen au complet et les quatre autres pour les quatre fractions triées dans l'ordre suivant: fibre, duvet, plumes et résidu.
3.3.6	Determine the mass of each of the four bags for the separated fractions to the nearest 0.01 g and record each value on the appropriate bag.	Déterminer à 0.01 g près la masse de chacun des quatre sacs destinés à contenir les fractions triées et les marquer de leur masse particulière.
3.3.7	Transfer approximately 50 g of the specimen to the total specimen bag and securely close the top.	Transférer environ 50 g du spécimen dans le sac marqué "spécimen complet" et bien fermer la partie supérieure.
3.3.8	Determine the mass to the nearest 0.01 g.	Déterminer à 0.01 g près la masse du sac.
3.3.9	Place the bag labelled "fibre" over the opening to the bagging-up device. Secure the bag in place with an elastic band and tighten the metal clamp around the bag, ensuring that there are no spaces between the bag and the rim.	Placer le sac étiqueté "fibre" sur l'ouverture de l'ensacheuse. Poser une bande élastique pour maintenir le sac en place et serrer le collier métallique autour du sac en s'assurant qu'il n'y a pas d'espace libre entre le sac et le rebord.
3.3.10	Close the glass viewing doors of both the separation and collection chambers. Close the sieve flap below the agitation chamber. Set the air control wheel to zero.	Fermer les portes d'observation vitrées de la chambre de séparation et de la chambre collectrice. Fermer le battant sur le sas qui se trouve sous la chambre d'agitation. Régler la commande d'air à zéro.
3.3.11	Carefully transfer the amount of the specimen to be sorted from its bag to the agitation chamber. Uniformly spread the plumage over the lower surface of the chamber.	Transférer avec précaution la quantité de spécimen à trier du sac à la chambre d'agitation et répandre uniformément les plumes sur la paroi inférieure de la chambre.
3.3.12	Determine the mass of the "total specimen" bag and subtract this from the mass obtained in par. 3.3.8 (bag plus specimen) to determine the mass of the total specimen.	Déterminer la masse du sac étiqueté "spécimen complet" et soustraire cette valeur de la masse obtenue à l'al. 3.3.8 (sac et spécimen) afin d'obtenir la masse du spécimen complet.
3.3.13	Close and lock tightly the insertion drawer. Close the air inlet slide.	Fermer le tiroir de remplissage et le verrouiller à fond. Fermer le volet d'admission d'air.

Withdrawn/Retirée

3.3.14 Place the clean sliding residue board beneath the sieve in the agitation chamber.

Glisser la plaque propre qui doit recueillir le résidu sous le sas de la chambre d'agitation.

3.3.15 Start the machine at a slow setting.

Mettre l'appareil en marche après l'avoir réglé en régime lent.

3.3.16 Allow the machine to operate for 1 min. If only small amounts of dirt, dust and residual matter fall through the sieve, open the air inlet slide. If larger amounts of this type of matter are present, operate the machine until only small amounts fall through the sieve and then open the air inlet slide.

Le laisser fonctionner pendant 1 min. S'il n'y a que des petites quantités de saleté, de poussière et de substance résiduelle qui traversent le sas, ouvrir le volet d'admission d'air. Si ces matières se présentent en plus grande quantité, faire fonctionner l'appareil jusqu'à ce qu'elles se réduisent à des petites quantités, puis ouvrir le volet d'admission d'air.

3.3.17 Adjust the air-control wheel to obtain fibre separation (Note 5). The best separation occurs when the down and plumules rise approximately one third up the glass viewing area of the separation chamber.

Régler la commande d'air afin de provoquer la séparation des fibres (Remarque 5). Les meilleures conditions de séparation correspondent à celles qui amènent le duvet et les petites plumes à environ un tiers de la hauteur de la vitre d'observation de la chambre de séparation.

3.3.18 Stop the sort when the fibre fraction has ceased to separate from the rest of the specimen or when small amounts of down begin to mix with the fibre fraction. The time involved will vary depending on the type of sample. Manually remove the down and place it in the bag labelled "down".

Arrêter l'appareil dès que la fraction de fibre a fini de se séparer du reste du spécimen ou dès que des petites quantités de duvet commencent à se mélanger à la fraction de fibre. Le temps nécessaire à la séparation pourra varier selon le type du matériau à analyser. Retirer à la main le duvet et le placer dans le sac étiqueté "duvet".

3.3.19 Start the bagging-up fan. Carefully open the door to the collection chamber and collect the sorted fraction, ensuring that all walls and screens are cleaned. Allow the fan to run for one minute to clear the tubes of the fraction being collected.

Mettre en marche le ventilateur d'ensachage. Ouvrir la porte de la chambre collectrice avec précaution et recueillir la fraction triée tout en s'assurant de ne pas en laisser sur les parois ni sur les grilles. Laisser le ventilateur fonctionner pendant une minute pour permettre que la fraction qui est recueillie se dégage des tuyaux.

3.3.20 Stop the bagging-up fan. Carefully remove the bag from the machine and securely fasten the top.

Arrêter le ventilateur d'ensachage. Retirer avec précaution le sac de l'appareil et bien le fermer.

3.3.21 Place the appropriately-labelled bag on the bagging-up device as in step 3.3.9.

Placer le sac étiqueté approprié sur l'ensacheuse comme l'indique l'al. 3.3.9.

3.3.22 Close the collection chamber door tightly and restart the machine.

Bien fermer la porte de la chambre collectrice et remettre l'appareil en marche.

3.3.23 Advance the speed setting of the air control wheel to obtain down separation (Note 6). The best separation occurs when small feathers rise approximately one third up the glass viewing area of the separation chamber.

Augmenter la vitesse de la commande d'air afin de provoquer la séparation du duvet (Remarque 6). La meilleure séparation est réalisée lorsque des petites plumes sont amenées à environ un tiers de la hauteur de la vitre d'observation de la chambre de séparation.

Note 5 - The fibre fraction includes both down and feather fibre.

Remarque 5 - La fraction de fibre comprend le duvet et la fibre de plume.

Note 6 - The down fraction includes down, plumules and nestling feathers.

Remarque 6 - La fraction de duvet comprend le duvet, les petites plumes et les plumes de nid.

Withdrawn/Retired

3.3.24 Periodically stop the machine and collect the down fraction. When the small feathers start to mix in with the down fraction, manually remove the small feathers and place them in the bag labelled "feathers" (Note 7).

Arrêter régulièrement l'appareil afin de recueillir la fraction de duvet. Dès que les petites plumes commencent à se mélanger à la fraction de duvet, retirer les plumes à la main et les placer dans le sac étiqueté "plumes" (Remarque 7).

3.3.25 When the down fraction ceases to separate from the remainder of the specimen or when larger feathers begin to go over into the down, stop the machine. Manually remove the feathers and place them in the bag labelled "feathers".

Une fois que la fraction de duvet cesse de se séparer du reste du spécimen ou dès que des grandes plumes commencent à se mêler au duvet, arrêter l'appareil. Retirer manuellement les plumes et les placer dans le sac étiqueté "plumes".

3.3.26 Repeat steps 3.3.19, 3.3.20, 3.3.21 and 3.3.22.

Répéter les étapes énumérées aux al. 3.3.19, 3.3.20, 3.3.21 et 3.3.22.

3.3.27 Advance the speed setting of the air control wheel to remove the feathers from the separation chamber.

Augmenter la vitesse de la commande d'air afin de chasser les plumes de la chambre de séparation.

3.3.28 Should some down still be mixed in with the feathers, periodically stop the machine, manually remove the down from the feathers and place in the pre-weighed bag labelled "down". (Note 7).

S'il reste encore du duvet mêlé aux plumes, arrêter l'appareil à intervalles réguliers afin de séparer à la main le duvet des plumes et placer le duvet dans le sac pré-pesé, étiqueté "duvet". (Remarque 7)

3.3.29 When all the feathers have been removed from the separation chamber, stop the machine and repeat steps 3.3.19 and 3.3.20, adding any feathers left in the agitation chamber to the feather fraction.

Lorsqu'il ne reste plus de plumes dans la chambre de séparation, arrêter l'appareil de répéter les étapes énumérées aux al. 3.3.19 et 3.3.20 en ajoutant les plumes recueillies dans la chambre d'agitation à la fraction de plumes.

3.3.30 Collect the residual fraction from the sliding residue board in the bag labelled "residue". Close the bag securely.

Placer la fraction de résidu qui s'est ramassée sur la plaque coulissante destinée à recueillir le résidu dans le sac étiqueté "résidu". Bien fermer le sac.

3.3.31 Determine the mass of each bag and its contents to the nearest 0.01 g. If more than 4% of the original mass of the specimen has been lost during the sort, repeat the test using a new specimen.

Déterminer à 0.01 g près la masse de chaque sac et son contenu. Si plus de 4% de la masse initiale du spécimen a été perdue au cours du procédé de triage, répéter l'essai en utilisant un nouveau spécimen.

3.3.32 Determine the mass of each separated fraction.

Déterminer la masse de chaque fraction triée.

3.3.33 Where the determination of the percentage of each particular species or type of plumage (landfowl or waterfowl) present in the specimen is required, use the manual sorting method, 139-GP-2M.

Lorsqu'on exige que le pourcentage de chaque type particulier de plume (oiseaux terrestres, palmipèdes) présent dans le spécimen soit déterminé, employer la méthode de triage manuel décrite dans la norme 139-GP-2M.

4. CALCULATIONS

CALCULS

4.1 Calculate the percentage of each fraction as follows:

$$A = \frac{B}{B + C} \times 100$$

where A = Percentage of a particular fraction

B = Mass of that separated fraction

C = Mass of all other separated fractions.

Calculer le pourcentage de chaque fraction comme suit:

$$A = \frac{B}{B + C} \times 100$$

où A = pourcentage d'une fraction particulière

B = masse de cette fraction triée

C = masse des autres fractions triées

Note 7 - Hand sorting is minimized by periodically stopping the machine and removing the specified components.

Remarque 7 - On peut réduire au minimum le triage manuel nécessaire en arrêtant l'appareil régulièrement pour en retirer les composants spécifiés.

Withdrawn/Retirée

5. REPORT

5.1 Report the percentage of each plumage fraction in the mixture, the percentage of each species or type (waterfowl or landfowl) in the mixture if required and the number of this method.

RAPPORT

Noter le pourcentage de chaque fraction de plumes présentes dans le mélange, le pourcentage de chaque espèce particulière ou type de plume (oiseaux terrestres ou palmipèdes) présent dans le mélange, si on l'exige, et le numéro de la présente méthode.

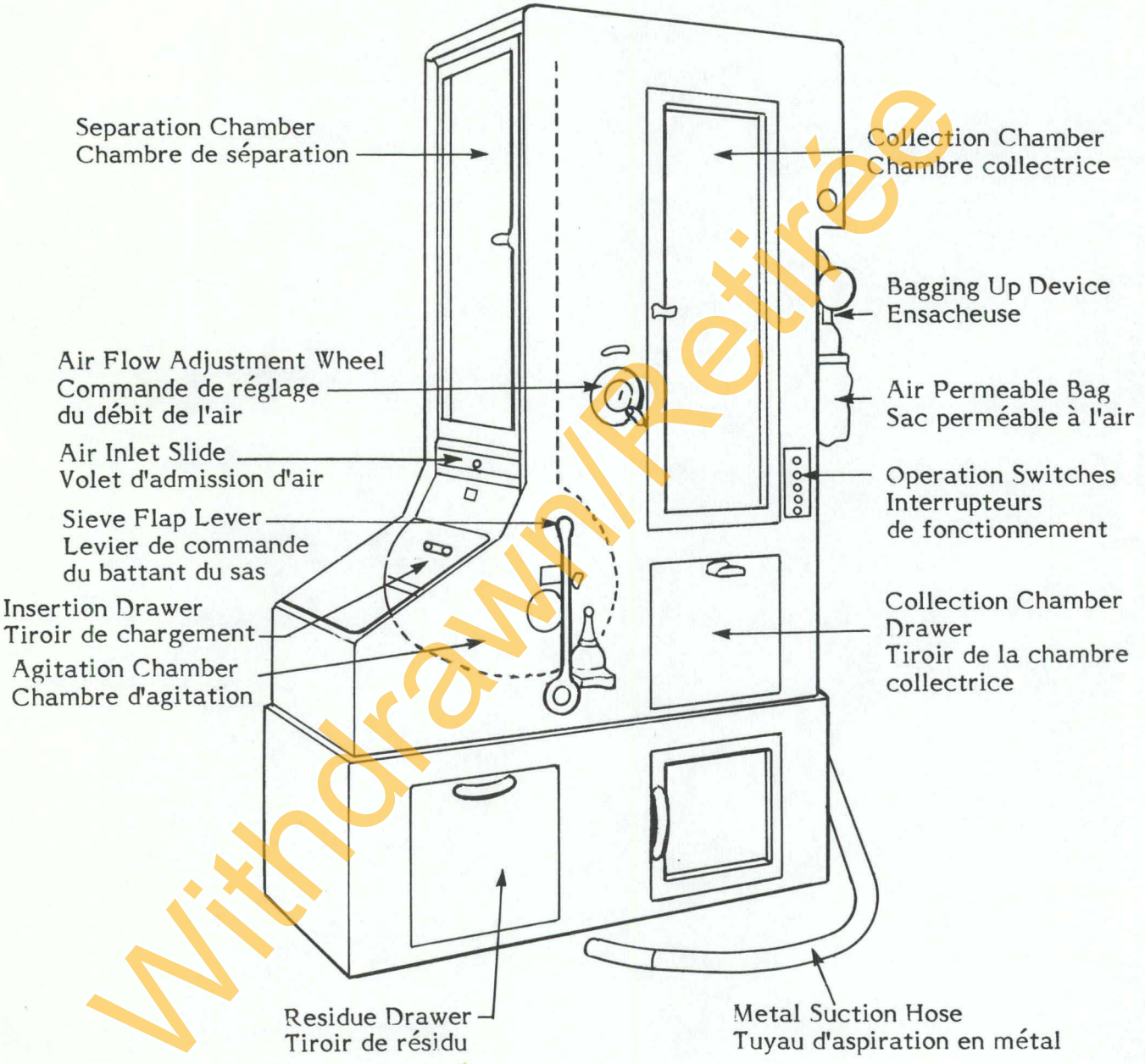
6. NOTE

6.1 The publications referred to in par. 2.1.1 may be obtained from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9. Telephone (819) 997-2560.

REMARQUE

Les publications mentionnées à l'al. 2.1.1 sont diffusées par le Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A OS9. Téléphone (819) 997-2560.

Withdrawn/Retirée



Withdrawn/Retirée

FIGURE 1

Feather and Down Sorting Machine
Trieuse de plumes et de duvet